

Biefs, canaux, queues d'étangs... les ouvrages hydrauliques et les plans d'eau forment des singularités environnementales. Ils alimentent souvent des zones humides attenantes, par des rehausses de nappe, des débordements ou des fuites. A leurs abords, une végétation hygrophile prospère. Au fil des saisons, on y observe toute une faune d'oiseaux, insectes, amphibiens, mammifères... Les uns en déclin, les autres classés « espèces protégées » tellement leurs habitats ont été détruits sous couvert de mécanisation.

En sécheresse ou en crue, des poissons y trouvent refuge. Chaque ouvrage est différent, chaque ouvrage mérite un examen attentif. L'inventaire de cette biodiversité au droit des moulins reste à faire, car elle est aujourd'hui ignorée voire niée par les gestionnaires de l'eau. On peut même imaginer que moins les ouvrages seraient entretenus, moins il y a d'impact anthropique, plus la biodiversité augmente? C'est le cas de la forêt. Le « non usage », stigmatisé par l'administration, serait synonyme de diversification de la biodiversité? Un sujet hors de portée du principe de la continuité dite écologique, exclusive aux espèces bonnes à pêcher.

L'AFB a un champ d'études à engager très large.

Nous invitons les propriétaires de ces ouvrages à se pencher sur ce volet: photographier la faune et la flore, à nous communiquer leurs observations et les articles (nombreux) exposant la richesse environnementale d'ouvrages artificiels. Que ne voit-on pas d'articles élogieux émanant de Collectivités territoriales pour justifier l'acquisition ou les frais de gestion d'étangs pour préserver « une grande richesse floristique et faunistique ». Scannez les et envoyez les nous: [oce2015 \(a\) gmail.com](mailto:oce2015(a)gmail.com)

Journée mondiale des zones humides - 2 février 2017

## Préservez les moulins et étangs qui alimentent des zones humides et hébergent des espèces d'intérêt

